

Jacques Binet

naissance de classes sociales en Afrique noire

Une nouvelle société africaine est en formation. Une différenciation s'établit à partir des catégories socio-professionnelles, mais il ne semble pas y avoir d'antagonisme des classes sociales. Cependant il faut maintenir une fluidité suffisante pour permettre à des élites paysannes d'accéder au pouvoir.

SOUVENT l'observateur des choses africaines qui cherche à classer ses impressions, distingue ville et brousse, citadins et ruraux. Ici un souci de modernisme, là le maintien jaloux des traditions. Ici, on suit ce qui se passe dans le monde et les courants philosophiques les plus divers influencent les hommes. Là, les paysans vivent en milieu fermé, dans un horizon limité, répétant les histoires et les gestes de leurs ancêtres. En ville, dit-on, le public suit l'évolution politique et utilise les institutions démocratiques pour s'exprimer. Les ruraux au contraire laisseraient une poignée de « citoyens conscients » diriger le pays, en se désintéressant des affaires publiques. La distinction « ville et brousse » fait parfois songer à celle qu'un écrivain d'avant-guerre faisait entre pays légal et pays réel.

En réalité, ce serait une erreur d'imaginer les villes africaines séparées de leurs arrière-pays. Pendant la saison sèche, beaucoup de jeunes paysans viennent à Dakar ou à Abidjan pour essayer de gagner quelque argent. Les Africains se déplacent volontiers : l'un va en ville pour y faire des achats, l'autre sous prétexte d'y voir des parents. Certains citadins enrichis, certains fonctionnaires en retraite ou en congé apportent dans les villages un air nouveau. Les relations sont plus fréquentes qu'on ne croit.

Pour retrouver la distinction entre pays légal et pays réel, ce n'est pas à une distinction urbains-ruraux qu'il faudrait se référer, mais à une stratification sociale. Des groupes relativement cohérents détiennent une part importante du pouvoir alors que, dans les temps anciens, le corps social fragmenté par ethnie était divisé en castes.

956

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 102542

Cote : B

3 - MARS 1983

Les restes du système ancien

Dans la zone forestière, les spécialisations professionnelles étaient peu nombreuses. Au Gabon, au Congo, en Oubangui, en Côte-d'Ivoire, la plupart des métiers pouvaient être exercés par n'importe qui. Au contraire, au Sénégal, en Guinée, au Mali ou en Haute-Volta, forgerons, tisserands, cordonniers, sculpteurs sur bois, etc. appartiennent à des castes spécialisées : ils doivent épouser des femmes de leur catégorie et sont seuls aptes à exercer la profession. Mais, quels que soient ses moyens d'existence, même s'il est commerçant ou cultivateur, un fils de forgeron reste marqué par sa caste. Redoutés pour leurs connaissances techniques ou magiques, les gens de castes sont en même temps méprisés : les Malinkés ne les appellent-ils pas « Nyama kala », brin de fumier. La situation des griots (musiciens ambulants) est plus complexe encore. Chanteurs, poètes, ils apparaissent à la cour des chefs comme les « fous » des rois. Ils savent raconter les nouvelles, réciter les généalogies et flatter les gens en place. Les personnes de condition servile forment une catégorie inférieure. Au-dessus des hommes libres (cultivateurs) une aristocratie de conquérants s'impose parfois. Mais l'histoire et le droit ne sont guère favorables à l'organisation d'une aristocratie solide. En effet, la polygamie était partout de règle : plus un homme s'élevait dans l'échelle sociale, plus il avait de femmes. Aussi les descendants de chefs sont-ils légions. Le sang bleu en est singulièrement dévalué. Les empires, d'ailleurs, ont toujours été mouvants et l'implantation d'une noblesse exige de la durée. Enfin les règles d'hérédité sont rarement formulées avec rigidité. Faute de droit écrit, toutes sortes d'aménagements sont possibles et une noblesse héréditaire a de la peine à se dégager.

Les oppositions ethniques donnent parfois une structure hiérarchique aux sociétés : un peuple conquérant essaie de sauvegarder son originalité et de conserver à ses fils le pouvoir. C'est ainsi que les conquérants peuls ou toucouleurs ont formé les castes dirigeantes dans le Nord Cameroun, dans la vallée du Sénégal, ou dans le Fouta Djallon.

Les sociétés traditionnelles sont donc assez peu favorables à la naissance de classes sociales stables. Le pouvoir y est détenu par les patriarches, mais ceux-ci ne forment pas une classe distincte au sein de la masse paysanne. L'existence des gens de caste et des captifs pouvait cependant engendrer une structure sociale rigide.

La situation actuelle

Avec la colonisation, l'esclavage disparut et, à l'heure actuelle, les captifs vivent souvent mieux que leurs anciens maîtres : ils ne sont pas embarrassés de préjugés et n'hésitent pas à pratiquer divers

travaux artisanaux. Certaines études les montrent plus riches et mieux nourris que les « nobles ».

Presque partout, d'ailleurs, ceux-ci commirent une faute. Se méfiant des innovations étrangères, ils refusèrent d'envoyer leurs enfants à l'école : ils y mirent des enfants de naissance servile. Lorsque la conscription était instaurée, les jeunes gens de bonne famille y échappèrent souvent. Peu d'années après, les résultats se firent sentir. Des militaires retraités touchaient une pension qui en faisait des hommes riches. Les jeunes hommes instruits occupaient des postes leur donnant argent et pouvoir.

Si, au lieu de considérer une région, nous regardons l'ensemble du continent, nous observons un bouleversement analogue. En général, les empires conquérants étaient nés dans la zone sahélienne et les côtes étaient souvent peuplées de tribus refoulées, dont les structures sociales, si elles en avaient eu, étaient brisées par la défaite. Mais c'est sur les côtes qu'abordèrent les Européens. Les populations côtières furent donc les premières à subir leur influence : devenues intermédiaires du commerce, elles s'y enrichirent ; auxiliaires de l'autorité, elles y gagnèrent de l'influence. La situation des Doualas illustre bien ce fait : numériquement très faible, le peuple douala représente encore dans tout le Cameroun une force considérable. Les côtiers ont été les premiers éveillés à la vie politique et ont fourni les premiers leaders.

Mais ils sont maintenant rattrapés par les gens de l'intérieur. Les anciennes différenciations sociales tendent donc à s'estomper ; certes le tribalisme n'est pas encore mort et il reprend parfois vigueur en flambées spectaculaires. Mais il recule chaque jour devant la montée d'une conscience nationale. Les distinctions de castes persistent. Si plusieurs constitutions d'Etats africains précisent qu'il n'en faut plus tenir compte, n'est-ce pas justement parce qu'il y a là une épine qui blesse ? En réalité, certains peuvent être gênés par leur naissance et leurs réactions peuvent être perturbées par ce traumatisme. Il ne semble pas qu'il y ait là un problème social : la meilleure preuve en est que dans les nouveaux Etats de l'Ouest africain de nombreux ministres sont hommes de caste.

Naissance des classes sociales

Jusqu'à présent il n'y a pas de classes sociales ; mais on en pressent la naissance. Une différenciation s'esquisse. Certains groupes se révèlent puissants et prestigieux : ils prennent conscience de leur pouvoir et se replient sur eux-mêmes.

Différenciation d'abord. Jadis la distinction entre artisans et cultivateurs, entre conquérants et conquis, était souvent théorique : tous menaient la même vie, accomplissaient les mêmes gestes, avaient les

mêmes espoirs ou les mêmes soucis. Tous, en effet, faisaient des cultures et en retiraient l'essentiel de leurs moyens d'existence. Maintenant au contraire la gamme des professions s'est diversifiée : en milieu rural, outre les artisans traditionnels, on rencontre fréquemment maçons, menuisiers, tailleurs et commerçants. En ville, la diversité est infiniment plus grande.

Les manœuvres forment une première catégorie. Artisans et ouvriers exerçant des techniques modernes (mécaniciens, soudeurs, électriciens) doivent être distingués de ceux dont les techniques, plus anciennes, sont devenues quasi traditionnelles (maçons, menuisiers, tailleurs). Les métiers anciens (forge et bijouterie, cordonnerie) forment un groupe à part. La place des commerçants est malaisée à définir. Certains brassent de vastes affaires et sont des personnalités de premier plan ; mais beaucoup gèrent des échoppes minuscules. Ils ont cependant plus de possibilités que le commun d'améliorer leur situation. Leurs perspectives sont plus larges. Dans beaucoup de régions, le commerce est une invention récente et, jusqu'à la période coloniale, chaque famille vivait en autarcie : pas de boutique, pas de colportage spécialisé, pas de marchés même. Il en était ainsi dans une partie de la Basse-Guinée et de la Côte-d'Ivoire forestière, dans le Sud Cameroun et au Gabon. Les autochtones n'y sont guère attirés par le commerce, activité nouvelle, privée du prestige des métiers enseignés par les Blancs. Des étrangers s'y sont taillés un monopole. Sans parler des Libanais ou des Syriens dont le rôle est bien connu dans toute l'Afrique de l'Ouest, il suffit de rappeler les boutiquiers maures du Sénégal, les Dioulas de Côte-d'Ivoire, les Bamiléké du Cameroun, les Haoussas... Les employés de commerce forment une autre catégorie. Ils n'exercent pas un métier manuel, ont des emplois relativement stables. Les fonctionnaires sont plus favorisés encore de ce point de vue. En outre, les niveaux de leurs salaires sont proportionnellement élevés et ils participent au prestige des pouvoirs publics. Les représentants des professions libérales sont fort peu nombreux : la plupart des médecins, en effet, sont appointés par le gouvernement, les fonctions de notaires ou d'huissiers sont souvent exercées par des fonctionnaires des services judiciaires. On peut donc, sans grand danger, assimiler cette catégorie à celle des employés de l'Etat.

A toutes ces professions bien différenciées correspondent des genres de vie distincts. Il est inutile de revenir sur le caractère urbain de la plupart des métiers cités. Soulignons toutefois que ce trait les sépare des paysans. Mais, même entre eux, ces groupes se distinguent : matériellement d'abord, car leurs niveaux de vie sont difficilement comparables, et plus encore sur le plan de la culture.

Différenciation des conditions de vie

Les manœuvres sont au bas de l'échelle. Leurs conditions de vie sont probablement plus mauvaises que celle des villageois. L'habitat traditionnel africain n'est pas très confortable ; mais les ruraux disposent de toute la place nécessaire. Au contraire, les quartiers pauvres des villes ont une forte densité de population. Les logements, construits en matériaux traditionnels ou en mauvaises planches, sont fort chers. Souvent trop pauvre pour se marier, le manœuvre doit se nourrir dans des restaurants ou recourir aux services d'une cuisinière. Son régime alimentaire n'est pas très différent de celui des campagnards. Peut-être est-il moins varié : la sauce tomate remplace les diverses préparations dont les femmes agrémentent le riz ou le mil, mais quelques produits d'importation y apparaissent. Artisans, ouvriers et commerçants vivent généralement dans de meilleures conditions. Beaucoup d'entre eux sont « urbanisés » de longue date : ils ont eu le temps de s'installer. Leur vie matérielle reste proche des normes anciennes ; mais une amélioration se fait sentir. Employés de commerce et fonctionnaires cherchent à atteindre le niveau de vie des Européens. Vêtements, logement, mobilier, nourriture même sont marqués par cette tendance.

C'est probablement dans le domaine de la culture intellectuelle que la différenciation est la plus marquée. Deux chiffres suffisent à le montrer. Après une étude menée dans les villes du Sud Cameroun, il m'a été possible de constater que moins d'un pour cent des manœuvres étaient titulaires du certificat d'études, tandis que chez les fonctionnaires la proportion est de 22 %. Cette référence à une culture purement scolaire ne doit pas faire illusion. Il est probable en effet que les commerçants, peu lettrés, les ouvriers, dont le niveau est plus élevé, ont néanmoins un horizon plus large que les ruraux. Par leurs relations, par la lecture des journaux ou par l'audition de la radio, ils participent à la vie du monde.

Groupes sociaux ou castes naissantes

Ces divers groupes professionnels ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Certes, les individus qui les composent ne sont pas fixés une fois pour toutes dans leur situation. Les manœuvres sont parfois des citadins de fraîche date et ils chercheront dès qu'ils le pourront à sortir de leur situation. Mais l'âge relativement élevé d'une notable fraction de cette « population » montre qu'il n'est pas facile de sortir de sa condition. L'essentiel de la population stable des villes — des bourgeois au sens étymologique — est composée d'artisans, de

commerçants et d'ouvriers. Ceux-ci sont à la fois fixés dans leur habitat et dans leurs professions. Fonctionnaires et employés de commerce sont plus mobiles, affectés ici ou là selon les promotions. Et c'est peut-être pour cette raison que la vie municipale n'est pas très active : les cadres ne sont pas assez enracinés pour y participer pleinement. Mais ils sont stables dans leurs professions et c'est par là que le groupe professionnel tend à devenir une classe. La plupart choisissent leurs amis parmi ceux qui exercent des métiers semblables. L'endotropie est particulièrement marquée chez les fonctionnaires. En 1958, en Guinée, dans divers centres, je notais que 25 % des fonctionnaires étaient fils de fonctionnaires et que 20 % de leurs frères travaillaient dans des services publics. Pour les commerçants, le repliement sur eux-mêmes est analogue : 30 % de leurs frères et 45 % de leurs amis sont commerçants. Mais l'hérédité est moins marquée : 11 % seulement sont fils de commerçants. Les mariages confirment cette impression : des castes sont en train de naître. L'étude de la population des lycées le montre encore : les fils de fonctionnaires représentaient à eux seuls 25 % de l'effectif du lycée de Conakry.

Y a-t-il « conscience de classe », y a-t-il une organisation ? Bien entendu, nous sommes loin de ce que décrivent les marxistes pour l'Europe. Jusqu'à présent les classes n'ont pas pris conscience d'elles-mêmes par des antagonismes. Tout au plus pourrait-on discerner certaines jalousies ou certaines méfiances entre cultivateurs et commerçants, entre commerçants et fonctionnaires. Ces tensions sont parfois aggravées lorsque des rivalités tribales viennent s'y ajouter, lorsque, par exemple, une ethnie exerce un monopole de fait du commerce. Les syndicats ont fourni un cadre d'organisation. Mais leurs états-majors ne sont pas toujours issus du milieu qu'ils représentent. Les partis politiques ne semblent pas non plus liés étroitement à des classes sociales. Certains ont fait un effort très marqué pour obtenir que leurs dirigeants subalternes dépassent les horizons limités du groupe tribal ou social. Dans les petites villes de Guinée, par exemple, c'est parmi les membres des comités directeurs du parti que l'on trouvait la plus grande proportion d'hommes ayant des relations amicales avec des gens d'autres classes et d'autres ethnies.

Il faut accorder une attention particulière à un facteur d'organisation sociale : l'école. Chez les fonctionnaires comme chez les employés de commerce, une proportion importante des amitiés s'est nouée à l'école. Cela renforce la solidité du groupe socio-professionnel. En effet les écoles ne sont pas encore malheureusement fréquentées par tous. Certaines étaient spécialisées pour former les agents des services publics. C'est ainsi que la plupart des cadres de l'ancienne Afrique Occidentale française ont été formés à l'école W.-Ponty. Les élèves y étaient internes et, en dehors des travaux purement scolaires, se livraient à des activités diverses (théâtre en

particulier). Un solide esprit de corps s'y est développé. La plupart des dirigeants actuels de l'Afrique de l'Ouest y sont passés : ces souvenirs communs peuvent être d'un grand poids dans l'évolution politique d'un continent à la recherche de son unité.

Le pouvoir et les groupes sociaux

Il semble donc que nous soyons en présence de groupes socio-professionnels assez bien différenciés. Leurs caractéristiques culturelles sont telles qu'ils sont conscients de leur spécificité et se referment sur eux-mêmes. Dans le monde occidental, on a toujours considéré que l'aptitude des classes sociales à conquérir l'argent et le pouvoir était un aspect essentiel de la question. Qu'en est-il ici ? La distribution de la richesse est très inégale, comme on peut s'en douter : l'acquisition de certains biens n'est possible qu'aux catégories les plus favorisées.

Mais la consommation n'est qu'un aspect secondaire. La puissance de l'argent se marque lorsque des moyens d'investissement sont réunis : celui qui les détient voit alors croître sa richesse. Or dans l'Afrique actuelle les investissements rentables ne sont pas si nombreux. La principale activité reste l'agriculture. Et les conditions de sol et de climat ne favorisent guère l'implantation d'exploitations modernes de dimensions moyennes. On trouve difficilement place entre l'exploitation traditionnelle familiale et la plantation gigantesque de la société par actions ou de l'entreprise d'Etat. Dans quelques régions favorisées, des plantations individuelles de café, de cacao ou de bananes peuvent cependant réussir. Des fonctionnaires, on le constate aussi, installent des fermes. En prévision de leur retraite, beaucoup font construire une maison dans leur village d'origine. Les plantations, en les fixant en brousse, vont-elles en faire une élite rurale ? Déjà au Cameroun, en 1956, ils fournissaient 14 % des conseils municipaux ruraux. Ailleurs les investissements agricoles sont faits en fonction d'un bénéfice escompté plutôt que par attachement au village : ainsi à Dakar ou à Thiès des fonctionnaires installent des jardins maraîchers dont ils vendent les légumes. Il s'agit, en tout cela, d'un capital bien modeste. Cependant les hommes des catégories aisées prennent position de patrons employant des manœuvres agricoles, salariés ou payés en nature. Plus rentable dans l'immédiat est le métier de transporteur. Ceux qui le peuvent, achètent une voiture qu'ils font exploiter en taxi ; les fonctionnaires ne pouvant obtenir de patentes, les font prendre au nom de leurs femmes.

Les agents des services publics accroissent donc leur fortune par de judicieux investissements. Les commerçants font de même et étendent leurs affaires. Mais leur procédé d'extension est original. Plutôt que de développer leur entreprise, d'acheter davantage (et

d'avoir des prix plus favorables), ils préfèrent en général lancer d'autres affaires. Boutiquier dans une ville, l'homme qui réussit équiper un camion pour devenir transporteur. Puis il lancera une autre boutique dont il confiera la gérance à un frère... Les cadres de la famille étendue sont utilisés pour l'expansion économique et cela renforce la cohésion de la classe sociale puisque toute une famille participe aux travaux et à l'ascension d'un de ses membres.

Comment le public ressent-il cet enrichissement d'une minorité ? A-t-il l'impression d'être frustré, de voir la richesse lui échapper, d'être soumis à un monopole ? Dans ces pays où la mise en valeur n'est pas achevée, une entreprise nouvelle crée de la richesse, plutôt qu'elle ne la confisque. Les terres incultes sont vastes encore et un défrichement nouveau ne spolie personne. Les groupes « économiquement forts » exercent-ils des pressions quelconques sur les autres ? S'ils font des prêts usuraires, ce qui est possible (ou probable), ils ne s'en vantent pas, surtout en milieu islamique où l'intérêt n'est pas admis. Les commerçants tournent cette interdiction en faisant des ventes à crédit. Aucune rancœur ne paraît exprimée par les débiteurs. Les Africains, il est vrai, n'accordent aux questions d'argent qu'une attention limitée : ils n'en font ni une raison de vie ni une échelle des valeurs. La naissance d'un salariat agricole posera-t-elle des problèmes de dépendance et d'aliénation ? Les travailleurs sont souvent des étrangers ou des jeunes gens ; le droit coutumier ne leur donnait pas pleine capacité et la condition d'*alieni juris* est normale pour eux. D'ailleurs les relations avec les employeurs sont souples : il s'agit plus souvent de métayers que d'ouvriers agricoles. Ce ne sont pas des prolétaires mais des hôtes à peu près adoptés et « casés ».

Ce vocabulaire de droit féodal ne vient pas au hasard ; il est exigé par toute une série de faits. La différenciation des classes sociales engendre une stratification dans l'accès au pouvoir plutôt qu'une stratification économique. Les fonctionnaires détiennent des parcelles du pouvoir exécutif. Leur connaissance de l'organisation administrative les rend capables de s'orienter dans une machinerie déjà compliquée. Pendant longtemps on a pu croire que les chefs traditionnels tenaient les milieux ruraux. Et l'on pouvait même imaginer un durcissement de leur autorité : en effet, devant les circonstances défavorables, ils se regroupaient entre eux. Dans de nombreux territoires se fondèrent des syndicats de chefs traditionnels : les féodaux devenaient une classe sociale, organisée selon des méthodes modernes. En fait tout cela paraît déjà dépassé. Ici on a supprimé les chefs de canton, là, on a rendu leur fonction élective... L'aristocratie ancienne garde son influence dans certains États ou dans certaines zones. Mais elle n'est pas toute-puissante. Il suffit de lire la liste des ministres ou des parlementaires pour constater la préémi-

nence des fonctionnaires. En 1957 (1), pour l'ensemble des territoires de l'Afrique Occidentale française, 52 % des ministres étaient « fonctionnaires » (dont 26 % instituteurs). Pour l'Afrique Equatoriale française, la proportion était un peu plus forte (56 %). Dans les cadres directeurs des partis politiques, les agents des services publics sont aussi nombreux : en 1958, en Guinée, ils fournissent 30 % des membres des comités locaux de Moyenne Guinée et du Fouta, tandis que les commerçants n'en fournissaient que 7 %.



Une nouvelle société africaine est en formation. Jadis les sociétés restreintes, souvent limitées à la tribu, avaient une structure patriarcale ou féodale. Les nouvelles républiques voient une différenciation marquée des catégories socio-professionnelles. Différenciation matérielle, différenciation culturelle, plus nette encore. Mariages, amitiés, choix des professions se font à l'intérieur des groupes sociaux qui prennent figure de castes en train de se former. Mais il ne semble pas y avoir d'antagonisme de classes sociales. La facilité que certaines ont d'accéder à la richesse ne devrait pas exclure les autres. C'est surtout devant le pouvoir politique que l'observateur a l'impression de classes sociales. Au lieu de se limiter à une vue économique, l'Afrique aurait donc une vision plus large des choses et ne laisserait pas réduire au seul argent la complexité des valeurs sociales.

La tendance du groupe social des fonctionnaires à se replier sur soi-même oblige les Etats africains à prendre garde. Un clivage doit être évité : celui qui pourrait se faire entre fonctionnaires et commerçants. A l'heure actuelle la séparation est marquée. Elle deviendrait vraiment fâcheuse si les commerçants, tout en s'enrichissant, pouvaient se croire exclus du pouvoir. Pour l'instant, cet embryon de classe capitaliste est encore bien modeste et les positions socialistes de beaucoup d'Etats ne sont l'objet d'aucune critique. Les gouvernements ont une tâche plus grave à assurer : ils doivent maintenir une fluidité sociale suffisante pour permettre à des élites paysannes d'accéder au pouvoir. Sinon ce serait le divorce entre urbains et ruraux et, par là même, l'arrêt de tout progrès. L'effort volontaire de tous est nécessaire pour l'élaboration d'une société nouvelle.

Dakar, juin 1961.

J. BINET,

Office de la Recherche
scientifique et technique d'outre-mer.

(1) Communication de M. Guillemain à l'Association française des Sciences Politiques, 1959.